

// SURTITRE

La végétation des entrées de pâture



Vous l'avez sans doute constaté, les entrées de pâture ne présentent jamais une végétation identique à celle du centre de la parcelle. La terre est toujours plus visible, la végétation est plus éparse, plus rase et les traces de sabot, plus nombreuses, provoquent très souvent la présence de quelques ornières boueuses. Seules quelques plantes subsistent dans ces conditions difficiles.

L'entrée de la pâture est la zone la plus fréquemment empruntée, que ce soit par les engins agricoles ou par les vaches qui y stationnent longuement dans l'attente de la traite ou par curiosité. Les perturbations liées au piétinement, donc au tassement et au dépôt de matière organique (via les déjections) y sont donc plus accentuées que dans le reste de la pâture. Ces conditions se retrouvent également au niveau des chemins agricoles, des bordures d'abreuvoirs ou de râteliers et aux abords des pistes empruntées par le troupeau.

// Quelles sont les caractéristiques des plantes qui se maintiennent dans ce contexte ?

Pour se maintenir dans ces zones perturbées les espèces végétales prairiales s'appuient sur plusieurs stratégies et caractéristiques morphologiques. Être annuelle est une bonne option : germer, croître, fleurir et fructifier très rapidement et surtout produire beaucoup de graines qui germeront à la moindre occasion. Ce type biologique (on appelle ces espèces des annuelles ou des thérophytes) est très courant dans ces entrées de pâture et les autres milieux perturbés : capselle bourse-à-pasteur, mouron des champs, pâturin annuel, matricaire odorante ou vulpin utriculé. La contrepartie de cette stratégie est qu'il est difficile d'être une grande plante et de produire de grandes tiges et feuilles pour se faire une place au soleil. Les espèces de ce type sont donc très

peu nourrissantes. Puisqu'elles ne disposent pas d'appareil végétatif et racinaire à la mauvaise saison, elles seront vite remplacées par d'autres espèces (en particulier par des vivaces) si les perturbations cessent.

Une autre option est d'être plus résistante en ayant :

► Un important système racinaire (en pivot par exemple) qui permet de stocker de l'énergie et de s'enraciner profondément (comme l'oseille à feuilles obtuses),

► Une structure de feuilles en rosette pour résister à l'arrachage et au piétinement (comme les plantains et les pissenlits),

► Une bonne capacité de repousse à la suite d'un prélèvement (comme le ray-grass anglais),

► Une capacité de se développer sans fructifier (multiplication végétative) via des stolons par exemple (comme le trèfle rampant et la potentille rampante).

Une autre alternative est d'être peu appétente comme les joncs ou les prèles ou mieux piquante (cirses et chardons par exemple) afin d'éviter d'être mangée ou touchée.

// Des assemblages d'espèces végétales différents selon les conditions écologiques

Si toutes les entrées de pâture sont globalement soumises aux mêmes perturbations, leur sous-sol, leur altitude et leur position topographique peuvent être différentes. Il existe donc plusieurs types de communautés végétales d'entrées de pâture en Franche-Comté. Elles ont en commun une faible richesse spécifique : quinze es-



Ph 1 : Physionomie classique du groupement à ray-grass anglais et plantain majeur. © M. Mangeat

pèces en moyenne alors qu'une prairie pâturée permanente compte normalement facilement plus de trente espèces. La communauté la plus commune en Franche-Comté est le groupement à ray-grass anglais et plantain majeur (photo 1). Elle est présente dans une très grande partie de la France et de l'Europe. Elle s'établit sur des sols secs à frais, limoneux à argileux de l'étage collinéen à montagnard. Le ray-grass et le plantain majeur sont accompagnés du trèfle rampant, de la pâquerette, de la chicorée sauvage, de pissenlits et de nombreuses thérophytes comme la capselle bourse à pasteur, le mouron des oiseaux et le pâturin annuel. On y observe parfois l'étonnant trèfle fraisier (*Trifolium fragiferum*) dont les calices pubescents se gonflent après la floraison (photo 2). Dans les secteurs les plus secs, au contact de pelouses sèches calcaires, les espèces suivantes apparaissent et s'ajoutent au cortège précédent : luzerne lupuline, carotte sauvage, plantain moyen, renoncule bulbeuse et fleole bulbeuse.

En altitude, le groupement à ray-grass et plantain majeur est remplacé par une communauté dominée par le pâturin couché (*Poa supina*) accompagné par le plantain majeur et des espèces montagnardes comme le cummin des prés et l'alchémille des montagnes. Le pâturin couché ressemble fortement au pâturin annuel mais il est vivace. La communauté s'observe à partir de 1000 m d'altitude environ. Elle est présente sur le Mont d'Or et les massifs du Noirmont et du Massacre essentiellement. Dans les prairies humides de la basse vallée de la Saône et de la Bresse jurassienne, il existe un groupement peu inventorié et original à vulpin utriculé (photo 3). Ce groupement, appréciant la chaleur durant la saison de végétation, croît sur des



Ph 2 : Jeune inflorescence (à gauche) et inflorescence renflée après floraison (à droite) du trèfle fraisier. © C. Hennequin

sols basiques et temporairement inondables. Il se rencontre au niveau des entrées de pâture et des dépressions topographiques humides piétinées. Le vulpin utriculé est généralement l'espèce la plus recouvrante. La végétation se compose également de renoncule rampante, plantain majeur, oseille à feuilles crépues, potentille rampante, vulpin des prés et de quelques espèces hygrophiles comme la lysimaque nummulaire, la cardamine des prés ou le fenouil des chevaux.

// Reconnaître ces communautés de plantes pour assurer la pérennité de la ressource sur la pâture

Si vous remarquez ces communautés pauvres en espèces en dehors de l'entrée de pâtures (et des zones piétinées en bordure de râtelier ou d'abreuvoir), cela signifie que les perturbations sont trop intenses ou trop fréquentes localement dans la parcelle. C'est un marqueur de la dégradation du couvert herbacé et dans certains cas d'un tassement du sol. La durée ou la charge de pâturage est probablement trop importante. Ce phénomène a parfois été amplifié ces dernières années par les épisodes

de sécheresse (particulièrement pour les sols minces) ou à l'inverse par les fortes pluies. L'appauvrissement de la végétation entraîne une baisse de la ressource alimentaire pour le troupeau et un risque de multiplication d'espèces problématiques comme les grandes oseilles (*Rumex obtusifolius* ou *R. crispus*), les cirses ou même des espèces exotiques envahissantes. Parallèlement, l'appauvrissement de la diversité en espèces végétales est préjudiciable à la faune prairiale et notamment aux insectes pollinisateurs. La solution consiste à mettre la zone en exclos ou de transférer le troupeau vers une autre parcelle afin de mettre en repos la prairie. Si la situation a été diagnostiquée rapidement, le cortège prairial moins résistant aux perturbations et qui a régressé (en particulier la majorité des graminées, légumineuses et dicotylédones) devrait se redévelopper naturellement (via le stock de graines ou par multiplication végétative) et reconstituer, sur un sol plus aéré, un tapis herbacé diversifié, dense et continu, compatible avec le service d'approvisionnement de la prairie.

Marc Mangeat, CBNFC-ORI



Ph 3 : Inflorescence de vulpin utriculé. La gaine de la feuille supérieure renflée est caractéristique de l'espèce. © C. Hennequin

Ce qu'on entend par :

- **Type (ou forme) biologique** : les végétaux sont classés en catégories selon la position et la protection des organes de la plante persistants au cours de la mauvaise saison. Cette morphologie reflète l'adaptation de la plante au milieu. Le système de Raunkiaer (nom du botaniste ayant décrit le système) est le plus utilisé. Il détermine neuf classes (exemple d'espèce) : phanérophytes (chêne sessile), chaméphytes (myrtille), hémicryptophytes (crételle), géophytes (jonquille), thérophytes (capselle bourse à pasteur), épiphytes (gui), héliophytes (roseau) et hydrophytes (potamots).
- **Thérophyte** : qualifie un végétal à durée de vie courte, dont le cycle biologique (germination, croissance, floraison, fructification et sénescence) s'effectue en moins d'une année (parfois quelques semaines). Aussi appelées espèces annuelles, les thérophytes passent la saison défavorable sous forme de graines. Exemples : mouron des oiseaux, sétaires, drave printanière, etc.
- **Communauté végétale ou groupement végétal** : ensemble homogène et structuré de plantes dans un endroit donné.
- **Hygrophile** : espèce ou communauté qui exige de grandes quantités d'eau et qui se développe dans un milieu très humide.